

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2020/09/11/2020044221/justel>

Dossier numéro : 2020-09-11/18

Titre

11 SEPTEMBRE 2020. - Arrêté du Gouvernement flamand relatif aux points mobi et modifiant l'arrêté du Gouvernement flamand du 25 janvier 2013 fixant les modalités relatives au financement et à la coopération pour la politique de la mobilité

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 05-04-2022 inclus.

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 15-12-2020 page : 88334

Entrée en vigueur : 25-12-2020

Table des matières

Texte

[Abrogé] <AGF 2022-02-11/14, art. 14, 002; En vigueur : 15-04-2022>